



43^{ème} COURSE DE COTE

REVEL VAUDREUILLE ST FERRÉOL

8 et 9 JUIN 2024

...REGLEMENT PARTICULIER COURSE DE COTE 2024



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF 43^{ème} COURSE DE CÔTE REGIONALE DE REVEL VAUDREUILLE SAINT FERRÉOL

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES MONTS D'AUTAN avec le concours du REVEL TEAM AUTO et de l'ASA CORBIERES, organise, les 8 et 9 juin 2024, sous le patronage des communes de Vaudreuille, Revel et Labécède-Lauragais, une compétition automobile régionale dénommée :
43^{ème} Course de Côte Régionale de Revel – Vaudreuille – Saint Ferréol

Cette compétition compte pour :

- **La Coupe de France de la montagne 2024 (Coef. 1).**
- **Le Championnat Régional de la Ligue Occitanie Pyrénées de la Montagne 2024 Concurrents et Commissaires**
- **Le Championnat Régional de la Ligue Occitanie Méditerranée de la Montagne 2024 Concurrents.**

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Occitanie Pyrénées sous le numéro R19 en date du 28/03/2024, et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro 259 en date du 28/03/2024



Organisateur administratif

Nom : ASA des Monts d'Autan

Adresse : Maison des Associations - 41 rue Galibert Pons – 81200 Mazamet

Organisateur technique

Nom : Association Revel Team Auto, représentée par Antoine Pereira, président.

Adresse : 2481 Route de Castelnaudary – 31250 Revel

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Compétition Internationale et nationale

| | | |
|--|-------------------------------|-------------------|
| Président du Collège des Commissaires Sportifs | M. LEROY Jean Christophe..... | Licence n°5492__ |
| Commissaires Sportifs..... | M. DUTHEN Michel | Licence n°260955 |
| | M. DESSENS ALAIN | Licence n°19459__ |
| Directeur de Course | M. ESCLOUPE YVES..... | Licence n°76046__ |
| Directeurs de Course Adjoints | Mme. BONNET NICOLE..... | Licence n°7422__ |
| Commissaire Technique responsable | M. FOURMENT ANDRE | Licence n°6222__ |
| Commissaires Techniques adjoints | M. FARNIERE ALAIN..... | Licence n°64948__ |
| | M. CERDAN MARCEL | Licence n°19463__ |
| | M. SANGLA BERNARD | Licence n°8230__ |

| | |
|---|---|
| Commissaire Technique stagiaire | M. GIROUARD Antoine..... Licence n°341709 |
| Médecin responsable | Dc. EL RAKAAWI Mohamed Licence n°211104 |
| Chargé de la mise en place des moyens | M. PEREIRA ANTOINE..... Licence n°16779_ |
| Chargés des relations avec les concurrents (CS) | Mme CARBOU VERONIQUE Licence n°119788 Mme VIDAL Magali..... Licence n°17959_ |
| Chargé des Commissaires de route | M. CABROL MARCEL..... Licence n°14590_ |
| Chronométrateurs | Mme JOLY-DEGARDIN Michèle... Licence n°197168 Mme BONNEVILLE Danielle Licence n°15301_ |

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le 04/06/2024 à minuit. (cachet de la poste faisant foi)

Publication de la liste des engagés le 07/06/2024 à 08h00.

Vérifications administratives

- Le 08/06/2024 de 8h30 à 19h00 (*Parking du tennis, au parc concurrent 1*)

Vérifications techniques

- Le 08/06/2024 de 8h45 à 19h15 (*Parking du tennis, au parc concurrent 1*)

Mise à disposition de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le **08/06/2024 à 13h50**

Briefing des commissaires le **08/06/2024 à 13h15.**

Essais non chronométrés le **08/06/2024 de 14h00 à 18h30**

Essais chronométrés le **09/06/2024 à 9h00** (deux montées d'essais chronométrés)

Briefing des pilotes à l'issue des essais chronométrés, à l'arrivée le **09/06/2024**

Mise à disposition de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course à la fin des montées d'essais chronométrés

Course

- 1^{ère} montée le **09/06/2024 à l'issue des essais chronométrés** (deux montées d'essais chronométrés)
- 2^{ème} montée le **09/06/2024 à l'issue de la première montée de course**
- 3^{ème} montée le **09/06/2024 à l'issue de la deuxième montée de course**
- 4^{ème} montée le **09/06/2024, éventuellement, à l'issue de la troisième montée de course si les horaires le permettent**

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage, ou via internet.

Affichage des résultats provisoires : dans les 30 min après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé
PODIUM après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé

Remise des prix le 09/06/2024 après l'affichage des résultats officiels définitifs

Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès lors de la remise des prix

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le **08/06/2024 à 12h30**

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

- Vérifications administratives le 08/06/2024 de 8h30 à 19h00 au Parking tennis couvert parc concurrents 1 à Vaudreuille
- Vérifications techniques le 08/06/2024 de 8h45 à 18h15 au Parking tennis couvert parc concurrents 1 à Vaudreuille,

Tout concurrent souhaitant se présenter aux vérifications administratives et techniques le 08/06/2024 après-midi sera prié de le signaler, au plus tôt, auprès de l'organisateur, soit sur sa feuille d'engagement, soit par téléphone ☎ 06.45.87.22.39, soit par mail : revelteamauto@gmail.com

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage :

Adresse : **Garage FABRE, 6 Avenue de la Gare à REVEL.**

Taux horaire de la main-d'œuvre : **60€ TTC.**

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit **le 08/06/2024 à 19h15**
A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue **le 08/06/2024 à 12h30**

1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Afin de permettre une optimisation de la surface du parc concurrent, les remorques devront être garées au parc remorque (dans la mesure du possible)

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

REVEL TEAM AUTO, Chez MC Design, 2481 Route de Castelnaudary, 31250 Revel

Marie Cammares ☎ : 06.45.87.22.39 ou Dimitri Pereira ☎ : 06.44.19.14.42

E-Mail: revelteamauto@gmail.com jusqu'au **04/06/2024 à minuit.**

Les frais de participation seront fixés à **320€**, réduits à **180€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur et réduits à **160€** pour les concurrents licenciés de l'ASA des Monts d'Autan, de l'ASA Corbières ou de l'écurie Revel Team Auto.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50 les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

En cas de forfait, tout concurrent devra le notifier par lettre, ou mail, 24h avant le début de la compétition pour obtenir le remboursement des frais de participation.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

Une même voiture pourra être utilisée successivement par 2 conducteurs

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire (non rachetable) sera précisée par additif

Publicité optionnelle sera précisée par additif

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La course de côte de REVEL VAUDREUILLE SAINT FERRÉOL se déroule sur la D79 j (Cf. plan dernière page).

La course se déroulera en **3 montées de course voir 4 montées** en fonction des horaires

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ sur la D79 j

Arrivée sur la D79 j

Pente moyenne : **4.3%**

Longueur du parcours : **2 km**

Modalités de retour au départ : en convoi devant la direction de course

Parc de départ D79j à 200m avant la ligne de départ

Parc d'arrivée D334 à 200m après la ligne d'arrivée.

6.2P. ROUTE DE COURSE

Les pilotes rejoindront en convoi le parc de départ sous les ordres de la direction de course.

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : D79 j

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ, et dans l'ordre décroissant des numéros de course. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés à VAUDREUILLE (31) sur le chemin de ceinture dans le quartier d'EN SALVAN à St FERREOL et sur la D79j à proximité du carrefour avec le chemin de ceinture.

Le parc concurrent sera accessible à partir de 8h00 **le Jeudi 6 juin 2024**

Les remorques devront être garées au parc remorque situé au Parc Concurrent 2, En Salvan, à VAUDREUILLE

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé au croisement de la D79j, entre le parc concurrents 2 et le parc concurrents 1.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Toutes les informations portées sur le tableau d'affichage seront éventuellement disponibles de façon virtuelle (application de messagerie instantanée, serveur de résultats ou autre)

Les tableaux d'affichage seront placés :

- pendant les vérifications au parc des vérifications : Parking Tennis Couvert, Parc Concurrent 1 Vaudreuille
- pendant les essais et la course : au parc départ
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée : au parc fermé d'arrivée

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une (ou des) permanences (s) se tiendra (ont) :

Lieu : **Parking du Tennis Couvert, Parc concurrent 1, Vaudreuille de 08h00 à 18h00**

Téléphone permanence n° **07 88 37 31 47 et 06 22 47 29 68**

Centre de secours le plus proche :

Centre Hospitalier de Castelnaudary Tél : **04 68 94 56 56**

Hôpital du Pays d'Autun de Castres Tél : **05 63 71 63 71**

CHU de Toulouse Tél : **15**

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu à l'issue de la dernière montée d'essais chronométrés au parc d'arrivée le **09/06/2024**

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Procédure de départ aux feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course.

Les classements suivants seront établis :

- un classement général pour les voitures de Sport (série A),
- un classement général pour les voitures de Production (série B),
- un classement par groupe et par classe (séries A et B confondues)
- un classement Général Féminin.

ARTICLE 10P. PRIX

| SCRATCH Série A et Série B | CLASSE |
|---|---|
| 1 ^{er} 300€ | De 1 à 3 partants au 1 ^{er} 80€ |
| 2 ^{ème} 250€ | De 4 à 9 partants au 1 ^{er} 160€ 2 ^{ème} 100€ |
| 3 ^{ème} 200€ | 10 partants et plus au 1 ^{er} 180€ 2 ^{ème} 130€ 3 ^{ème} 100€ 4 ^{ème} 70€ |
| Classement féminin Série A et Série B : 1 ^{ère} : 160€ 2 ^{ème} : 80€ (Si 3 partantes et plus) 3 ^{ème} : 60€ (Si 6 partantes et plus) | |

L'ensemble des concurrents et commissaires seront récompensés

Les prix ne sont pas cumulables.

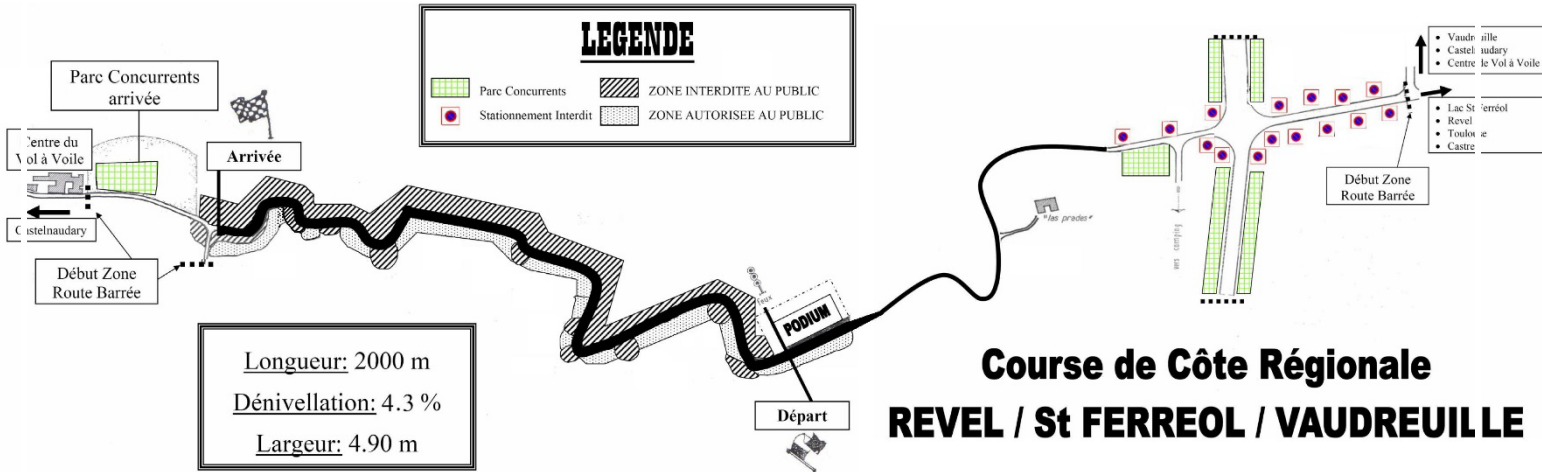
Les prix sont prévus pour un minimum de 60 partants. En dessous, les prix présentés ci-dessus seront baissés de 20%

La remise des prix se déroulera le 09/06/2024 au parking Tennis Couvert, Parc Concurrent 1, Vaudreuille, après l'ouverture du parc fermé.

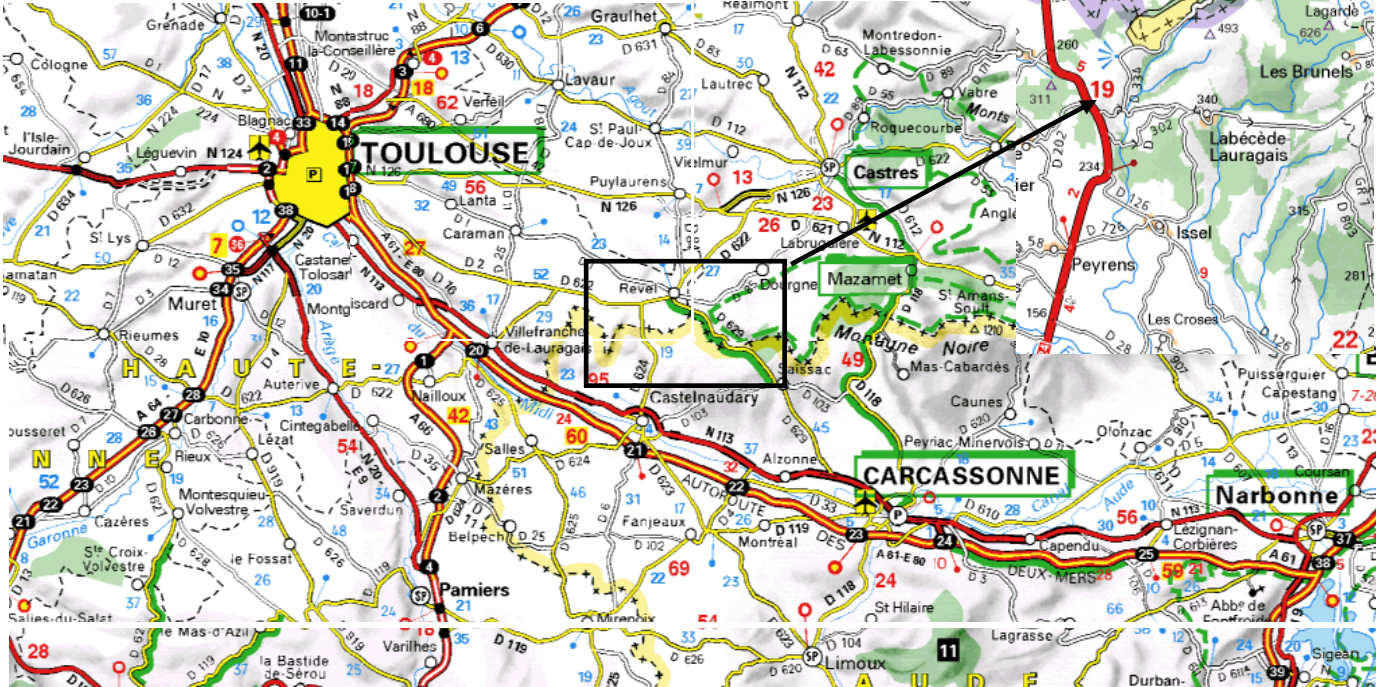
Les chèques et le palmarès seront remis pendant la remise des prix.



COUPE DE FRANCE MONTAGNE



PLAN D'ACCES
Course de côte de Revel Vaudreuille Saint Ferréol



...REGLEMENT PARTICULIER COURSE DE COTE 2024